

Votre déclaration 2019 en quelques chiffres

Mon Entreprise - client n°1016



» soit **5 276 €** de contribution

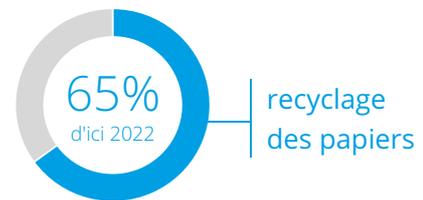
» qui ont permis de financer la collecte pour : **2 900** habitants

» et la fabrication de : **48 t** de papiers recyclés

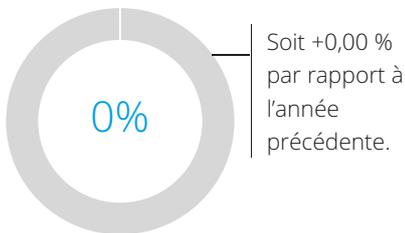
En route vers l'objectif 2022 !

Grâce à votre contribution et à la mobilisation de l'ensemble de la filière.

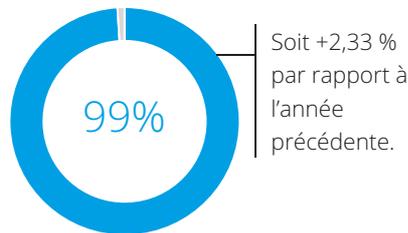
* Objectif national de recyclage des papiers fixé par l'État



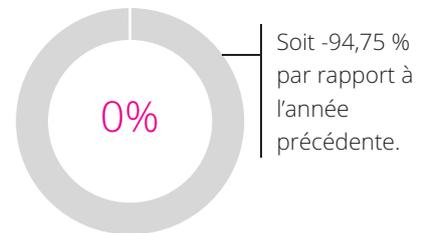
Fibres recyclées



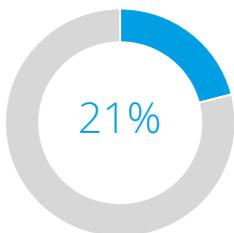
Fibres issues de forêts gérées durablement



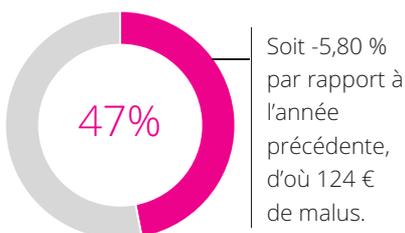
Fibres non tracées



Affichage Triman



Perturbateurs de recyclage



Valorisez votre contribution dans votre rapport RSE !



- » En adhérant à Citeo, société dédiée aux entreprises pour leur permettre de réduire leur impact environnemental, **Mon Entreprise** répond à son obligation de « Responsabilité Élargie du Producteur » et délègue à Citeo la gestion de la fin de vie de ses papiers mis sur le marché en France. Elle participe ainsi à l'économie circulaire de la filière Papiers.
- » Avec une contribution de 5 276 euros pour les mises en marché 2019, **Mon Entreprise** a financé la collecte des papiers de 2 900 habitants, ce qui a permis le recyclage de 48 tonnes de papiers. Acteur de l'économie circulaire, **Mon Entreprise** a utilisé 99,87% de papiers issus de forêts gérées durablement.
- » Sur la filière Papiers, l'impact de cette contribution est multiple :
 - elle fait progresser le recyclage, car elle permet d'accompagner financièrement les collectivités dans l'évolution de leur schéma de collecte et de tri vers davantage de performance ;
 - elle favorise l'éco-conception, car elle est financièrement incitative pour les producteurs : plus le produit est éco-conçu, plus l'éco-participation baisse ;
 - elle développe l'innovation car elle finance des activités de R&D menées par Citeo et ses partenaires ;
 - elle finance les supports de communication servant à sensibiliser l'ensemble des citoyens au geste de tri.

Vos atouts et pistes de progrès



Bravo !

- Aucun élément majeur. Améliorez votre éco-conception en utilisant plus de papiers recyclés et en diminuant la quantité de perturbateurs.



Attention !

- Vous avez déclaré 0% de papier recyclé. Nous vous rappelons qu'en utilisant du papier recyclé vous optimisez de 10% le montant de votre contribution.

Focus sur vos performances

» Origine

de la fibre (%)

» Perturbateurs

de recyclage (€/t)

■ Votre entité	■ Moyenne du secteur d'activité/produit	■ Votre entité	■ Moyenne du secteur d'activité/produit
----------------	---	----------------	---

» Documents commerciaux* : 50,05 tonnes déclarées

67,64 €/t

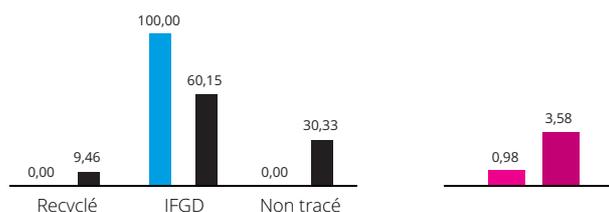
soit une contribution moyenne à la tonne de 2.73 % en-dessous de celle du secteur



69,54 €/t

moyenne du secteur Industrie

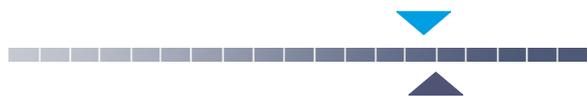
* Regroupe les catégories "Imprimés publicitaires", "Magazines de marque, publications d'entreprises et d'entités publiques", "Catalogue de vente" et "Encarts publicitaires presse non annoncés au sommaire"



» Imprimés de gestion et marketing direct* : 12,47 tonnes déclarées

67,02 €/t

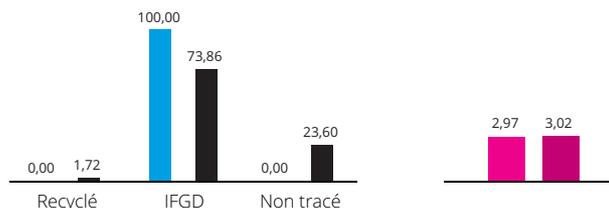
soit une contribution moyenne à la tonne de 3.98 % en-dessous de celle du secteur



69,80 €/t

moyenne du secteur Industrie

* Regroupe les catégories "Mailings, publipostages et courriers de gestion", "Papiers à en-tête et formulaires administratifs" et "Papiers fiduciaires"



» Enveloppes personnalisées : 11,19 tonnes déclarées

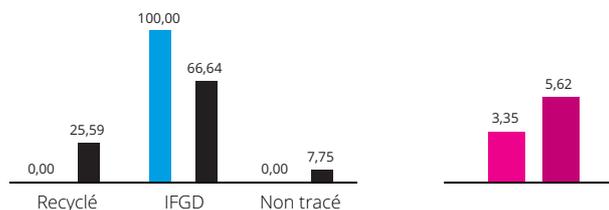
70,35 €/t

soit une contribution moyenne à la tonne de 2.21 % au-dessus de celle du secteur



68,83 €/t

moyenne du secteur Industrie



Cette fiche se base sur votre déclaration Citeo des tonnages émis en 2019, sous votre entière responsabilité.

Ces informations fournies à titre informatif, sont utilisées sous votre responsabilité exclusive et ne sont donc pas opposables à Citeo.

Toutes modifications de votre déclaration 2019, de votre propre chef ou suite à un contrôle diligenté par Citeo, devront donner lieu à une mise à jour de la fiche.

Fiche constituée sur la base des informations présentes dans l'espace de déclaration MesPapiers de Citeo à la date du 25 août 2020.

Pour répondre à toutes vos questions ou pour une étude plus approfondie, nos équipes sont à votre disposition au 0 808 80 00 50.

